

Natura 2000 : de réussites ... en réussites.



2^{ème} édition du **NATURA**
FORUM
Régional **2000**



6 décembre 2016 / ESPACE ARGOAT / Ploufragan (22)



LA COMPENSATION ZONE HUMIDE, OPPORTUNITÉ POUR LA RESTAURATION DE SITES NATURELS REMARQUABLES ?

Ploufragan, le 6 décembre 2016



Hélène PASSELANDE-TALNEAU - Chargée d'opération LAD SELA
Philippe DELLA VALLE - Chargé de mission Natura 2000 Cap Atlantique




PRÉSENTATION

- Cap Atlantique :
 - Communauté d'Agglomération de 15 communes dont 12 en 44 et 3 en 56
 - Villes centres : Guérande et La Baule-Escoublac
 - Compétence Environnement : Protection des sites naturels d'intérêt communautaire, Qualité des milieux aquatiques...
 - Opérateur Natura 2000 depuis 2003 sur les Bassins de Guérande et du Mès (4 sites Natura 2000 : 2 ZPS et 2 ZSC)

- Loire-Atlantique Développement SELA :
 - Société d'Economie Mixte créée en 1959, rassemblée avec d'autres organismes œuvrant au développement du département au sein de l'agence Loire-Atlantique Développement
 - Intervention dans les domaines de l'aménagement, de la construction, des énergies et de l'environnement
 - 84 opérations d'aménagement en cours, en habitat, activités et renouvellement urbain



Localisation des sites Natura 2000 de la presqu'île de Guérande

-  ZPS-SIC du Bassin du Mès
-  ZSC du Bassin de Guérande
-  ZPS du Bassin de Guérande
-  Autres sites



1/106 177



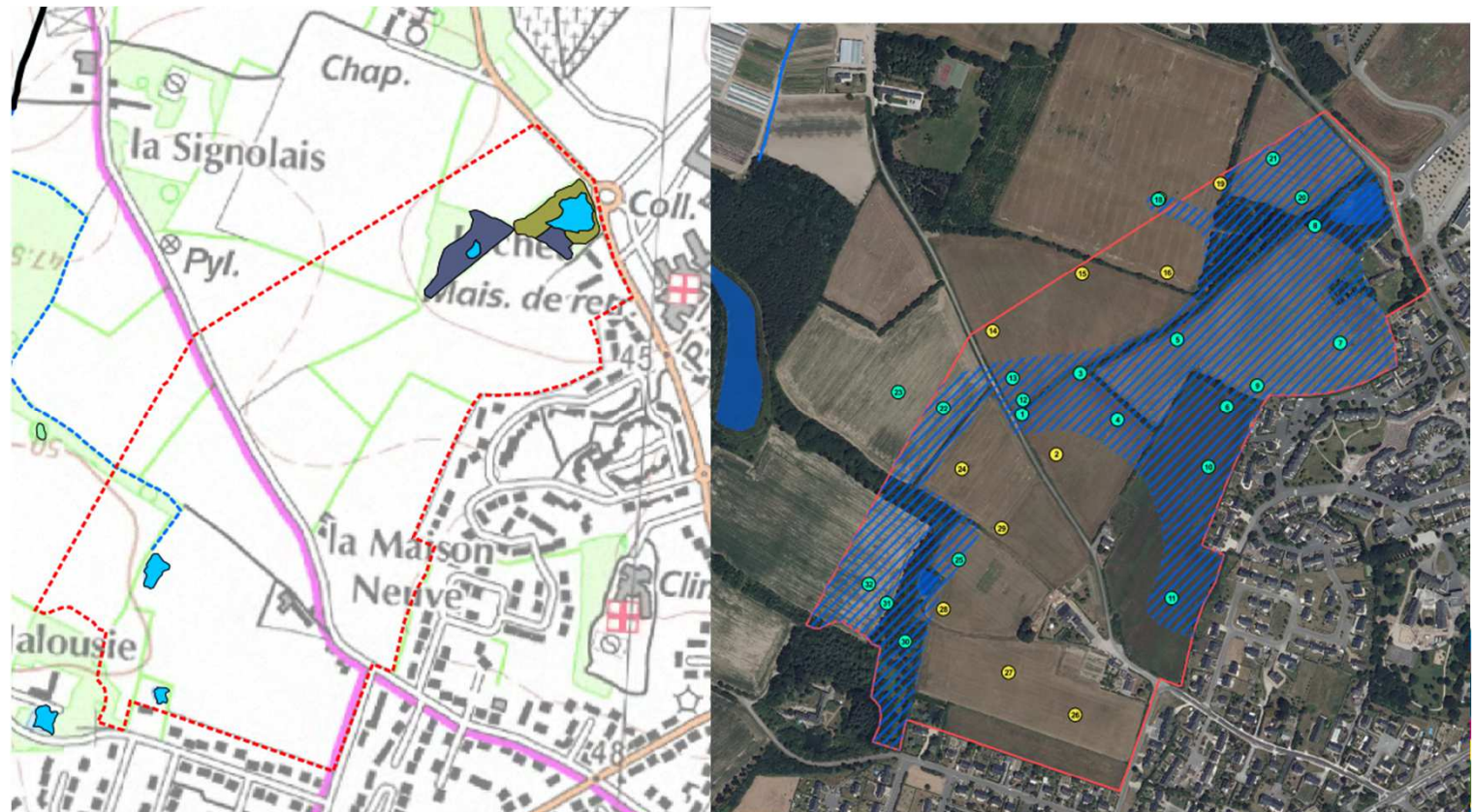
Sources :
 © DIREN
 BdCartocommune©, ©IGN – Paris, 2007. Reproduction interdite.
 Cap Atlantique, 2008.
 Réalisation :
 ©Cartographie-Cap Atlantique – Direction de l'Environnement,
 02.51.75.77.80.



ZAC DE LA MAISON NEUVE À GUÉRANDE

- 2007 : création de la ZAC / 650 logements / services / équipements publics
- 2009 : inventaire communal des zones humides
- 2012 : concession d'aménagement signée entre la Ville et LAD SELA – compléments à l'étude d'impact → diagnostic zone humide : 15 ha de zone humide / 31 ha de la ZAC

➡ Obligation de compensation zone humide pour le maître d'ouvrage



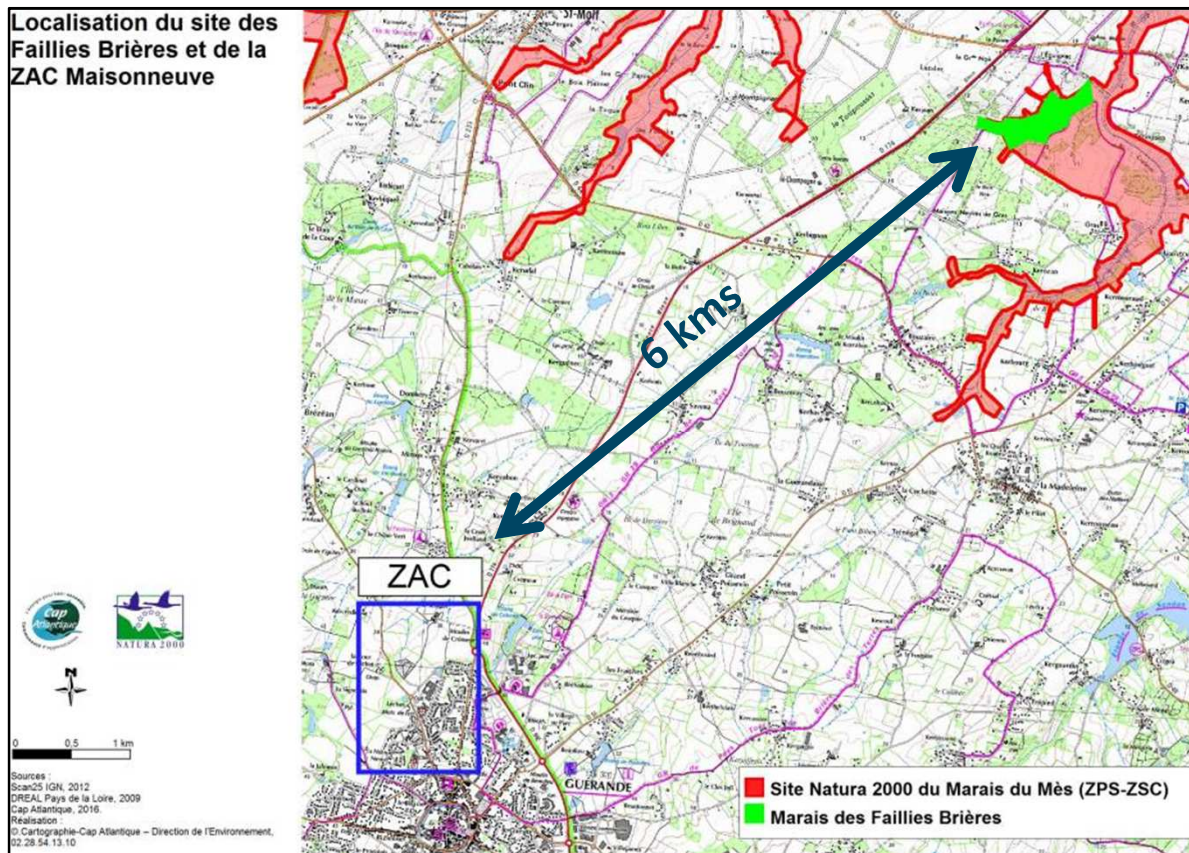
UNE PRÉCÉDENTE EXPÉRIENCE DE COLLABORATION

- Commune d'Herbignac
- Mesure compensatoire identifiée avec l'appui de la Commune et de l'animateur Natura 2000
- Création d'une digue pour limiter les remontées salines dans la parcelle et favoriser la roselière (intérêts passereaux paludicoles notamment Phragmite aquatique)
- Coordination des interventions : curage Cap Atlantique CTMA / mise en forme de la digue et ouvrage de gestion des niveaux d'eau : LAD SELA



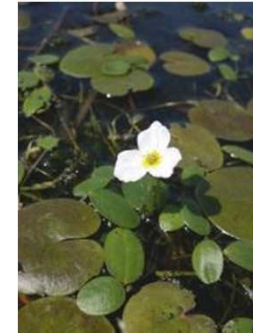
LE SITE DES FAILLIES BRIÈRES

- Commune de Guérande
- Superficie de 15 ha
- Marais doux oligotrophe déconnecté du réseau hydraulique et n'ayant pas d'influence marine contrairement au reste du Marais du Mès



LE SITE DES FAILLIES BRIÈRES

- Présence d'habitats d'intérêt communautaire et d'espèces d'intérêt communautaire:



- Présence d'espèces végétales protégées en Pays de la Loire



- Un site au patrimoine remarquable en voie de disparition pour deux raisons principales



L'OPPORTUNITE DE LA COMPENSATION POUR METTRE EN ŒUVRE LE PROJET

- Montage d'un contrat Natura 2000 localement compliqué:
 - Foncier très morcelé, multiples propriétaires
 - Maître d'ouvrage unique?
 - Inquiétude de la Société de chasse du marais vis-à-vis de Natura 2000
 - Eligibilité des actions pour contrat Natura 2000
 - Contexte de mise en œuvre de contrat Natura 2000 compliqué en 2014 (fin de programmation européenne, ...)
- Mise en œuvre du projet facilité par la compensation :
 - Maître d'Ouvrage identifié : LAD-SELA
 - Animation foncière intégrée au projet de compensation (environ 30 jours de travail)
 - Ensemble des actions éligibles au projet de compensation (Actions prévues par DOCOB ou non, actions en faveur d'espèces non communautaires....)
 - Implication du Maire de Guérande pour sensibiliser la Société de chasse au projet
 - Appui de l'animateur Natura 2000 auprès des services de l'Etat pour argumenter le choix du site de compensation
 - L'intégration du CEN Pays de la Loire pour assurer la pérennité des actions (1^{er} dossier du CEN sur le secteur)



PROJET DE COMPENSATION SUR LE SITE DES FAILLIES BRIÈRES

- Animation foncière :
 - LAD SELA : **conventions** / baux de chasse / **acquisitions**
 - Ville de Guérande : **biens vacants**
- Objectifs des travaux :
 - Réouverture des milieux pour favoriser certains habitats et espèces patrimoniales (Peucedan, Gorgebleue à miroir, Prairies à Molinie)
 - Limitation du développement de la roselière
 - Restauration d'habitats favorables à des espèces patrimoniales (Flûteau nageant)
 - Prise en compte des espèces invasives (Ecrevisse de Louisiane) ou envahissantes (Fougère aigle)



PROJET DE COMPENSATION SUR LE SITE DES FAILLIES BRIÈRES

- Surface contractualisée : 10,46 ha
- Nature des travaux
 - Arrachage de saules, pins, chênes localement pour restaurer des Prairies humides à Molinie et cariçaies → 2,5 hectares environ
 - Création de 2 mares d'environ 150 m² chacune
- Reprofilage de berges de plan d'eau sur un linéaire compris entre 100 et 200 mètres selon les conditions locales (présence de Piment royal)
- Création de dépressions humides (temporaires) sur une surface de 750 à 1000 m²



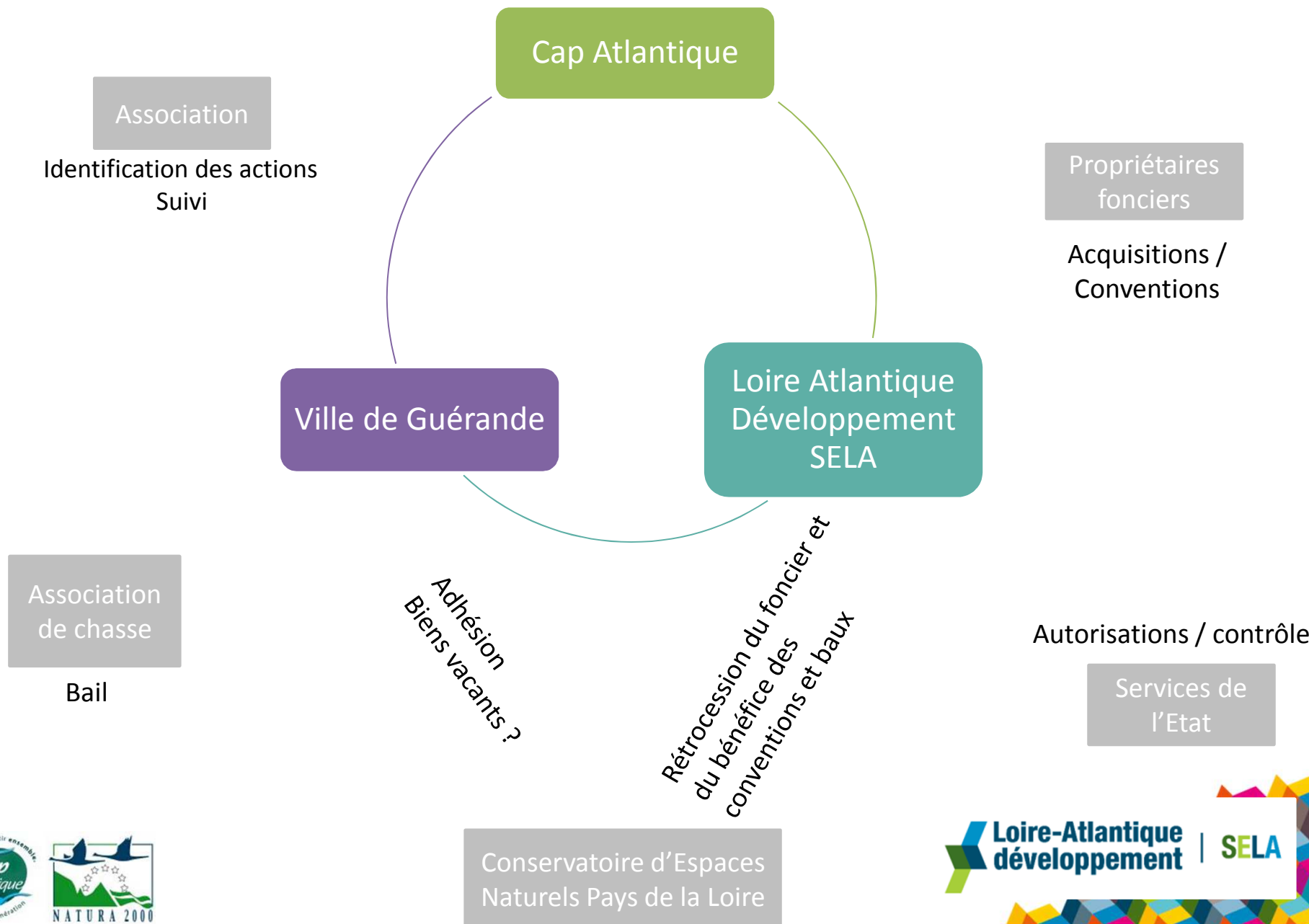
PROJET DE COMPENSATION SUR LE SITE DES FAILLIES BRIÈRES

- Nature des travaux
 - Ecrasement des franges des roselières pour en limiter le développement au profit des cariçaies favorables au Peucédan sur un linéaire compris entre 200 et 400 m en fonction des conditions locales

- Expérimentations :
 - écrasement de fougères aigle : Environ 100 m² en expérimentation 2016
 - décapage du sol des zones plus hautes pour restaurer des landes : quelques centaines de m² (à définir, 2017)



PORTAGE ADMINISTRATIF DU PROJET



Nous vous remercions de votre attention

